

PROGRAMME DE FORMATION « METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES »

Objectifs :

Cette formation vise à :

- Comprendre l'intérêt d'analyser les causes d'accidents
- Apprendre la méthode de l'arbre des causes
- S'entraîner avec des scénarios d'accident

Public visé et pré-requis :

Chef d'établissement, responsable Ressources Humaines, Responsable Sécurité, membres CSE / CSSCT / CHSCT, tous salariés amenés à réaliser un arbre des causes dans l'entreprise ...

Aucun pré-requis

Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre :

La formation est dispensée par :

- Nom du formateur : Lucie PAQUE
- Titre et références du formateur (diplômes, certificats, formation, expérience...) :
Chargée de mission sécurité - MASTERE spécialisé management de la sécurité et des risques industriels – Formateur Membres CSE/CHSCT - Formateur PRAP IBC et 2S (INRS) en 2016

Les supports techniques utilisés concernent : Powerpoint – Paper-board - vidéos, exercices

Les moyens pédagogiques sont : exercices pratiques, études de cas concrets

Le contenu / durée et déroulé de la formation :

Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

1ere partie :

- Définition d'un accident du travail, d'un accident de trajet et d'une maladie professionnelle
- L'accidentologie et ses conséquences : couts directs, indirects, présentation des statistiques nationales, régionales et des taux de cotisation
- Notions de responsabilité civile et pénale en cas d'évènement grave

2eme partie :

- Méthodologie de l'arbre des causes : Recueil des faits (différence entre faits et jugements de valeur) et construction de l'arbre
- Comment s'organiser pour réaliser un arbre des causes efficacement ? les questions pertinentes à poser
- Analyse des risques et proposition d'actions selon les 9 principes généraux de prévention
- Démarche de prévention globale : facteurs techniques, organisationnels et humains
- Analyse de l'accident du travail avec exercices pratiques progressifs

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)

Modalités d'évaluation :

- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un **questionnaire d'évaluation** :
 - Evaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Evaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



S.A.R.L. au capital de 10 000 €
RCS CALAIS 428 748 743
N° TVA intracommunautaire FR 51428748743
N° agrément 31620186662



FOR FOR 011
v3 du 21/11/2019

Conditions tarifaires :

Contactez le secrétariat au **03 21 46 87 57**

Les locaux de SISE sont adaptés aux personnes à mobilité réduite (accès parking, passage de portes, ascenseur, sanitaires adaptés...). Pour toute information contactez la référente Handicap Fabienne BOUCHART au 03 21 46 87 57